

Programme Eau, Hygiène et l'Assainissement Phase 2 (ProSEHA2) : Composante B

DEMANDE DE PROPOSITIONS

N/Réf. : 522./18/GWP/PNE – B/CDAF/AAF/ATAR

1. Contexte

Le Partenariat National de l'Eau du Bénin, (PNE-BENIN) agissant pour le compte du ProSEHA/GIZ, lance un appel à proposition pour la sélection d'une équipe de consultants devant conduire la mission portant « **Etat des lieux de la gestion de l'eau et des processus d'élaboration des SAGE respectivement dans les sous -bassins de la Pendjari et de la Mékrou** ».

Seuls les consultants remplissant les critères énoncés et pouvant fournir les services présentés dans les termes de référence peuvent postuler.

2. Type de Consultant recherché : Consultant individuel

3. Compétences requises

Le Consultant devra justifier d'une expérience confirmée dans le domaine de la gestion des ressources en eau et spécifiquement de la GIRE.

Le Consultant doit remplir les critères ci-après :

- Avoir un Bac +5 en agronomie, géographie, sociologie de l'environnement ou des Ressources Naturelles et particulièrement des ressources en eau ;
- Avoir au moins 10 ans d'expérience avérée acquise au plan national ou international dans la gestion intégrée des ressources en eau ;
- Avoir au moins 5 missions dans la gestion des ressources en eau;
- Avoir au moins une mission relative à la gestion des bassins ;

- Avoir de très bonnes connaissances des instruments/outils de planification GIRE, une forte capacité de synthèse et de rédaction ;
- Avoir une bonne expérience en élaboration d'outils de planification à l'échelle d'une commune, d'un bassin versant et/ou de sous - bassin ;
- Avoir une bonne connaissance du cadre institutionnel et réglementaire de la GIRE au Bénin ;
- Avoir une Maîtrise des langues locales dominantes de l'Atacora notamment le dendi, le ditamari ou le bariba .

4. Dossier de candidature

La proposition du Consultant comprendra :

4.1 Proposition technique

Elle doit comporter :

- une lettre de candidature adressée au Secrétaire Exécutif du PNE-Bénin en ayant soin de marquer clairement le titre de l'appel à proposition ;
- la compréhension des termes de référence ;
- les références du Consultant ;
- le curriculum vitae détaillé avec les noms, coordonnées de trois personnes de référence ;
- les copies légalisées des diplômes obtenus ;
- la méthodologie pour l'exécution de l'étude ;
- la liste des moyens logistiques ;
- le chronogramme détaillé.

4.2 Proposition financière

Elle doit comporter :

- l'offre financière pour la consultance ;
- les honoraires ;
- les déplacements ;
- les charges fixes (fournitures, consommables de bureau et autres).

5. Présentation des propositions

Les soumissionnaires devront soumettre les propositions techniques et financières chacune en quatre (4) exemplaires, un (1) original et trois (3) copies, identifiés comme tels dans deux enveloppes séparées et cachetées, clairement libellées « **PROPOSITION TECHNIQUE** », « **PROPOSITION FINANCIERE** ».

Les propositions techniques n'incluront aucun élément de prix ou autre donnée financière.

Ces propositions seront contenues dans une autre enveloppe dûment fermée, sans aucun élément extérieur d'identification et portant la mention :

« Appel à propositions pour « la mission d'étude portant Etat des lieux de la gestion de l'eau et des processus d'élaboration des SAGE respectivement dans les sous -bassins de la Pendjari et de la Mékrou »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

6. Date et dépôt des propositions

Le dossier doit être déposé physiquement au Secrétariat du PNE-Bénin, au plus tard le 28 Novembre 2018 à 17 heures (heure locale).

Toute offre reçue après la date et l'heure limites sera retournée non ouverte au soumissionnaire.

Seul le candidat sélectionné sera contacté.

Tout dossier incomplet ou parvenu hors délai sera déclaré irrecevable.

7. Renseignements complémentaires

Les termes de référence peuvent être téléchargés sur le site du PNE-Bénin www.gwppnebenin.org dans la rubrique « opportunités ».

Toutes autres informations peuvent être adressées à contact@gwppnebenin.org.

Fait à Cotonou, le 08 NOV 2018

Le Secrétaire Exécutif



André ZOGO